



## CERTIFICAT D'ATTRIBUTION DU LABEL **RSE BRETAGNE 26000**

TÉMOIN DE L'ENGAGEMENT DE **SILVADEC**  
EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



# **silvadec**

Le présent certificat est décerné ce jour à **SILVADEC** à l'issue de l'analyse de ses engagements de progrès par le Comité de Labellisation Bretagne 26000. Celui-ci a considéré, au regard de l'évaluation de maturité RSE réalisée par RSEVAL, que les engagements pris sur 36 mois permettront de faire progresser l'organisation de manière significative en matière de Responsabilité Sociétale sur cette période.

Le présent certificat est délivré à **SILVADEC** pour une durée de 36 mois, sous réserve d'une confirmation effective de la mise en œuvre des engagements de progrès annoncés après une période de 18 mois à compter de ce jour.

Fait à Brest, le 05/09/2023

Le Président de Produit en Bretagne  
M. Jean COISNON

Le représentant du Comité de Labellisation  
M. Frédéric LEREBOUR

**BRETAGNE 26000, PREMIER LABEL RSE TERRITORIAL**